الاتحاد الدولي ماستر شيف العرب
International Union of Arab Master Chefs

OFFICIAL INSTITUTIONAL ARTICLE

Indépendance des critères culinaires : repérer le comptage répété d’un même effet

Protocole de recherche proposé par Ahmad Issam Maadarani

Official article information

Article author **Ahmad Issam Maadarani**	Article number 8323
Article code –	Protection number –
Reference —	

Scan to verify the article

IUOAMC
International Union Of
Arab Master Chefs

Par Ahmad Issam Maadarani

Ce texte examine les pénalités ou récompenses répétées sous des critères dont les noms semblent indépendants. Il propose une carte reliant observation, fonction et lieu de comptage, puis une étude comparant sa clarté à celle d’une grille habituelle. La contribution procédurale est testable et ne suppose pas que toute corrélation entre critères soit une erreur.

1. Origine de la question

La corrélation entre notes ne démontre pas que deux critères mesurent la même chose. Une bonne exécution peut améliorer les deux, ou l’un dépendre fonctionnellement de l’autre. Les travaux sur les interactions gustatives [G] concernent des relations déjà étudiées entre saveurs ; ils ne prouvent pas le chevauchement d’une grille de jugement.

Examiner les descriptions et le parcours de comptage, puis tester la procédure sur des cas documentés.

2. Définir la répétition injustifiée

Imaginons une difficulté de découpe notée sous texture, pénalisée aussi sous facilité de consommation pour la même observation, puis sous exécution sans autre preuve. Le système peut reconnaître deux effets légitimes, mais doit expliquer les fonctions distinctes et leurs poids. La répétition injustifiée consiste à recompter le même effet sans différenciation annoncée, pas à citer une observation dans plusieurs lignes.

3. Relier observation et fonction

Donner à chaque observation un identifiant court et ses conditions, puis préciser fonctions affectées et critère principal de comptage. Décrire un effet secondaire avec des preuves distinctes lorsque possible : résistance à la coupe et effondrement après découpe ne sont pas la même chose. Remplacer ferme par difficile ne crée pas deux preuves. Une référence croisée dans le raisonnement reste possible sans nouvelle pénalité numérique.

4. Étude comparative de la procédure

Préparer des cas d’entraînement documentés à partir d’images, registres ou échantillons selon la question. Comparer grille ordinaire et carte d’observations avec consignes équivalentes et temps enregistré. Prévoir une variable principale : décisions dont la justification viole la règle écrite, ou capacité d’un lecteur indépendant à suivre le parcours. Avec des aliments, garder le service comparable et ne pas confondre changement de lot et changement de grille.

5. Construire la référence de révision

Qualifier un comptage d’injustifié exige une règle préalable et des réviseurs capables de l’appliquer, non l’idée qu’une note basse serait erronée. Conserver désaccords et motifs de non-résolution. Masquer le type de grille aux réviseurs si cela est possible ; sinon préciser la limite. Ne pas construire la référence à partir des réponses que l’on veut améliorer puis traiter l’accord avec elle comme confirmation indépendante.

6. Analyse et limites des relations

Une matrice de corrélation décrit les données mais ne remplace pas la carte des preuves. Examiner le passage d’une observation entre critères en tenant compte des évaluateurs et cas répétés. Consigner coût temporel et impossibilité d’usage : réduire le recomptage peut alourdir le travail. Ne pas supprimer automatiquement des critères corrélés. Des fonctions différentes et légitimes peuvent demander des descriptions ou poids plus clairs plutôt qu’une suppression.

7. Usage de référence

Le rapport doit permettre de suivre l’attribution ou le retrait de points. L’essai peut montrer une absence d’aide, un coût de temps sans meilleure traçabilité ou un intérêt limité à certains cas. Ces résultats sont utiles si les questions étaient prévues avant d’attendre la réussite. Faire évoluer le modèle par les cas critiques ; son nom ne certifie pas que toutes ses décisions évitent le double comptage.

8. Références et limites d’utilisation

Les références soutiennent le contexte indiqué. Protocoles proposés et cas hypothétiques ne sont pas des résultats attribués à ces études.

[G] Green, B. G., Lim, J., Osterhoff, F., Blacher, K., & Nachtigal, D. (2010). Taste mixture interactions: suppression, additivity, and the predominance of sweetness. Physiology & Behavior, 101, 731–737. https://osuseafoodlab.oregonstate.edu/publication/taste-mixture-interactions-suppression-additivity-and-predominance-sweetness

Usage : métadonnées et contexte du sujet ; texte intégral non examiné pour cette version.

9. Une fiche de travail concise

Champ	Question de révision	À consigner
Observation	Une preuve ou plusieurs ?	Identité et conditions.
Fonction	Fonctions distinctes ?	Effet principal et effet indépendant.
Comptage	Le système autorise-t-il les deux ?	Règle annoncée et justification traçable.

Citation proposée : Maadarani, Ahmad Issam (2026). « Indépendance des critères culinaires : repérer le comptage répété d’un même effet » Article méthodologique, version 1.0.

© 2026 Ahmad Issam Maadarani. Tous droits réservés, sous réserve des exceptions légales applicables.

IUOAMC
International Union Of
Arab Master Chefs